

## **CHARTRE DU STAGE D'ETUDES**

### **Objectifs**

- Permettre à l'étudiant de mener de façon autonome une étude sur une problématique de l'entreprise sur les thèmes notifiés ci-dessous et de faire des préconisations adaptées à la situation.
- En fonction de l'importance de l'étude et de la nature des propositions, l'étudiant pourra être conduit à accompagner pour partie ou en totalité les actions de changement prévues.
- Mettre en œuvre sur le terrain et dans une problématique négociée avec l'entreprise une méthodologie d'étude, appuyée sur des concepts et des théories acquises au cours de son cursus universitaire.

**Un cahier des charges** négocié avec l'entreprise est signé par les différentes parties avant la fin du premier mois de stage. Il précise la demande de l'entreprise, le nom du responsable de stage, celui du responsable de la mission et le dispositif d'accompagnement (groupe projet, groupe de pilotage s'il y a lieu), les méthodes utilisées, les moyens mis à disposition, et les phases de réalisation de l'étude.

### **Domaines et thèmes de stages possibles :**

Diagnostics, audits, projets de changement dans les domaines suivants :

-Gestion des Ressources humaines :

(mise en place de procédures en matière d'évaluation des compétences, de recrutement, qualification/rémunération, projet de changement, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, reclassement, accompagnement de la mobilité interne, plans de formation, accompagnement des démarches qualité, analyse des besoins en formation, mise en place des plans de formation...)

-Communication, analyse du climat social, diagnostic de communication interne, analyse des flux et des relations interservices, communication dans le travail, nouvelles technologies et apprentissage, nouvelles technologies et ressources humaines

- Analyse des conditions de travail, sécurité et prévention, stress et travail, impact des nouvelles technologies sur les conditions de travail, mise en place d'actions de prévention pour la santé physique et psychique au travail.

### **Durée**

16 semaines au minimum (de mi-mars à fin juin)

## **Résultats attendus**

### ***Pour l'entreprise***

Contribution significative à l'étude d'une problématique de l'entreprise aboutissant à des préconisations. Celles-ci doivent être discutées afin de pouvoir être réalisées effectivement dans l'entreprise, l'étudiant pouvant ou non participer à leur mise en œuvre.

Des restitutions devront être faites à différents niveaux et à différents moments de l'intervention. Elles ont pour but :

- d'informer les personnes rencontrées sur l'avancement de la mission,
- d'assurer des échanges en retour,
- de valider la méthodologie et les résultats,
- de permettre l'appropriation de ces résultats par les personnes et de susciter leurs réactions et propositions.

### ***Pour l'université***

Un travail écrit qui démontre les capacités de l'étudiant à :

- problématiser une question et analyser la demande
- mettre en œuvre un cadre théorique, faire une recherche bibliographique
- concevoir une méthodologie adaptée à l'objet et au terrain et être capable de la conduire avec rigueur.
- analyser et interpréter les résultats avec les concepts appropriés.
- articuler avec cohérence les résultats et les préconisations
- présenter avec clarté et cohérence le travail réalisé, fut-il très complexe.

Le travail doit mettre en évidence la spécificité d'une approche en psychologie du travail : respect des règles déontologiques de la profession, intérêt pour la dimension psychosociale des sujets.

## **Indemnités**

Il est habituel que les stages de Master soient indemnisés selon la législation en vigueur. Des prestations en nature peuvent également être proposées (hébergement, restauration, frais de déplacement domicile/entreprise...).

Les frais de déplacement inhérents à la mission doivent être pris en charge par l'entreprise.

## **Droits et devoirs des stagiaires dans l'entreprise**

Les stagiaires travaillent à plein temps pour l'entreprise excepté les journées de regroupement à l'Université qui sont prévues à l'avance et dont les dates sont communiquées à l'entreprise.

Par ailleurs pendant la durée du stage, ils doivent se documenter en bibliothèque, éventuellement rencontrer d'autres entreprises (« *benchmarking* » ou enquête).

Les stagiaires respectent l'anonymat des entretiens et la confidentialité des informations que l'entreprise leur indiquera.

Ils doivent s'efforcer de respecter le cahier des charges et le calendrier qu'ils auront négocié avec l'entreprise dans le premier mois de leur stage.

## **Droits et devoirs de l'entreprise envers l'étudiant stagiaire**

Donner à l'étudiant les moyens de réaliser ses missions :

- disposer d'un lieu pour travailler et des moyens informatiques et documentaires nécessaires pour mener son étude ;
- rencontrer les interlocuteurs indispensables à la conduite de l'étude ;
- respecter l'anonymat des entretiens réalisés dans le cadre du stage ;
- ne pas imposer une méthodologie ; il appartient à l'étudiant d'élaborer ses méthodes de recherche.

L'entreprise doit lui indiquer quel type de diffusion peut être donné au travail (possibilité de publication, diffusion restreinte aux enseignants, confidentialité quant au nom de l'entreprise ou des personnes...)

## **Évaluation du stage**

Le responsable de stage siège lors du jury de soutenance. Il évalue le stage par une attestation écrite envoyée au responsable des stages du Master et en remet une copie à l'étudiant.

Lors de la soutenance finale, il affecte une note pour la qualité du stage et la qualité de l'étude et des préconisations.

Le jury évalue la qualité du rapport quant à la problématique, la méthodologie utilisée et la rigueur de sa mise en œuvre, la bibliographie et la conceptualisation, l'analyse des données, les synthèses et préconisations faites. La forme est également jugée : lisibilité, style, présentation.